

Nos réf. SG/68

Briançon, le 03 octobre 2022

Dossier suivi par :

Sandrine – [s.gauvrit@cci05formation.fr](mailto:s.gauvrit@cci05formation.fr)

Céline – [c.arras@cci05formation.fr](mailto:c.arras@cci05formation.fr)

Madame, Monsieur,

Vous nous avez fait part de votre souhait de suivre notre stage de **Préparation au Probatoire du DE d'Alpinisme - Guide de haute montagne**, que nous organisons du **2 janvier au 16 juin 2023**, et nous vous en remercions.

Vous trouverez ci-joints :

<p><b>Pour la préparation renforcée financée par le PRF PACA (réservée aux demandeurs d'emploi)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le programme de la formation</li> <li>✓ Le planning de la formation</li> <li>✓ Un bulletin d'inscription</li> <li>✓ Un questionnaire de positionnement</li> </ul>
<p><b>Pour la préparation modulaire</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le programme de la formation</li> <li>✓ Le planning de la formation</li> <li>✓ Un bulletin d'inscription</li> <li>✓ Un devis détaillé</li> <li>✓ Un questionnaire de positionnement</li> </ul>

#### Public - prérequis

Toute personne titulaire de la liste de courses exigée par l'ENSA et ayant pour objectif de passer l'examen probatoire aspirant guide en 2023.

#### Comment s'inscrire ?

En nous renvoyant :

- **Le bulletin d'inscription ci-joint, dûment complété (avec photo)**
- **Le questionnaire de positionnement dûment complété**
- **Une copie de la liste de courses 2023 exigée par l'ENSA, autorisant candidature à l'examen probatoire**
- **Un CV**
- **Une copie de votre attestation de sécurité sociale**
- **Une copie de votre assurance ski**
- **Un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement de l'alpinisme**
- **La note sur les forfaits de remontées mécaniques**

#### Pour les candidats au financement PRF PACA :

- **Une lettre de motivation**
- **La fiche de prescription de formation Pôle Emploi pour les candidats de 26 ans et plus**
- **L'argumentaire de prescription de votre Mission Jeunes tamponnée et signée pour les candidats de moins de 26 ans**
- **La copie de votre carte d'identité**
- **La copie du justificatif RSA le cas échéant**
- **La copie du justificatif attestant de la situation de handicap le cas échéant**

Date limite d'inscription : **le 18 novembre 2022.**

Nous demandons aux candidats des modules ski de posséder un kit DVA/pelle/sonde et de savoir les utiliser. La première matinée de formation sera dédiée à la révision des bonnes pratiques en matière de recherche de victime d'avalanches.

## Démarches à entreprendre pour le financement de votre formation

<b>Vous êtes demandeur d'emploi</b>	<p><b>Les demandeurs d'emploi</b> peuvent prétendre au Programme Régional de Formation (PRF) de la Région PACA. Ce mode de financement permet d'obtenir la <b>GRATUITÉ</b> des frais de formation et remontées mécaniques pour la <b>préparation renforcée</b>, sous certaines conditions et sous réserve de places disponibles ; <b>12 places</b> sur cette action de formation.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ <b>Vous avez moins de 26 ans</b> : contacter la Mission Jeunes de votre domicile pour faire valider votre projet de formation. Celle-ci vous remettra l'argumentaire de prescription et transmettra le double à la Mission Jeunes de Briançon (Tél. 04.86.73.80.19). L'argumentaire doit être obligatoirement tamponné et signé.</li><li>➤ <b>Vous avez 26 ans ou plus</b> : contacter votre Pôle Emploi afin de soumettre votre projet de formation à votre conseiller. Celui-ci vous remettra une fiche de prescription de formation à nous transmettre, ainsi qu'un compte rendu qui devra clairement mentionner vos motivations, l'opportunité de votre projet de formation et sa <b>validation par votre conseiller</b></li></ul> <p>Vous saurez si vous êtes financé(e) par la Région seulement après que la CAF* (Commission d'Admission en Formation) examine votre dossier et rende sa décision, le <b>05 décembre 2022</b>.</p> <p><i>* composée de Pôle Emploi Briançon, Mission Jeunes Hautes-Alpes, Conseil Régional PACA et CCI Hautes Alpes Formation.</i></p>
<b>Vous êtes Travailleur indépendant, autoentrepreneur, renseignez-vous auprès des Fonds d'Assurance Formation</b>	<p>Vous exercez une <b>profession libérale</b>, vous dépendez du FIF-PL : <a href="http://www.fifpl.fr">http://www.fifpl.fr</a></p> <p>Vous êtes <b>commerçant et dirigeant non salarié du commerce, de l'industrie et des services</b>, vous dépendez de l'AGEFICE : <a href="http://communication-agefice.fr/">http://communication-agefice.fr/</a></p>
<b>Vous êtes dans une autre situation</b>	<p>Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information sur les possibilités de financement.</p>

## Transport & Hébergement

CCI Hautes Alpes Formation n'assure pas le transport des stagiaires sur les sites d'entraînement ou d'examen.

Les personnes souhaitant réserver un hébergement peuvent contacter :

- Le CIPPA (Centre International de Préparation Physique en Altitude) de Briançon au 04.92.20.17.60 ou au 06.07.27.36.21 – [secretariatcippa@gmail.com](mailto:secretariatcippa@gmail.com).
- L'association ARCHIPEL qui propose des hébergements dans la vallée et à Briançon. Pour réserver, merci de contacter Emeline au 09 73 87 20 23 - [reservation@archipel-fr.com](mailto:reservation@archipel-fr.com)

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre Centre et à nos formations et vous prions de recevoir nos sincères salutations.

Delphine TEYSSOT  
Responsable Formation

Date de mise à jour : 07/09/2022

## Guide de haute montagne - Probatoire

Préparer toutes les épreuves de l'examen probatoire du DE guide de haute montagne avec notre équipe.

### Dates

Du 02 janvier au 16 juin 2023  
Inscriptions début octobre 2022

### Durée

De 35h à 385h - En présentiel

### Tarifs

Stage Hiver : de 490 à 910 € selon les semaines  
ou PACK Module Ski 4 Semaines 1696 € --- Stage  
Été : de 525 à 1050 € selon les modules ou PACK  
Module Estival 7 semaines 3183 € - FORMA-  
CODE 15410

### Possibilités de financement

Formation financée dans le cadre du Programme  
Régional de Formation de la Région PACA dans  
la limite des places disponibles pour les deman-  
deurs d'emploi.

### Lieux

BRIANÇON

### Contact

Sandrine GAUVRIT  
T. 04 92 21 56 17  
s.gauvrit@cci05formation.fr

### Référent Handicap

Delphine TEYSSOT  
T. 06 81 84 91 73  
d.teyssot@cci05formation.fr

### Modalités d'accès

Sur dossier d'inscription

### Délai d'accès

Candidature à fournir avant le :  
18 novembre 2022

### Blocs de compétences

Aucun

### Équivalence

Aucune

### Passerelles

Aucune

### Suite de parcours

Non concerné

## Aller plus loin

Plus d'informations sur le diplôme d'Etat Aspirant  
Guide de Haute Montagne sur le site [www.ensa.s-ports.gouv.fr](http://www.ensa.s-ports.gouv.fr)

## Publics

Tout public ayant un bon niveau dans les disciplines d'alpinisme et une excellente condition physique et sportive.

## Objectifs

Développer et renforcer ses compétences techniques nécessaires à la réussite de toutes les épreuves de l'examen Probatoire du Diplôme d'Etat Alpinisme option guide de haute montagne.

## Pré-requis

Etre titulaire de la liste de courses autorisant candidature à l'examen probatoire de guide de haute montagne organisé par l'ENSA en 2023.

Savoir utiliser un DVA et effectuer une recherche mono-victime.

## Programme

### Ski

- Fondamentaux ski alpin, pistes/hors-pistes.
- Adaptation technique (selon états de la neige, de la pente,...) / Lecture et utilisation du terrain. / Travail sur vitesse, changements de rythme, attitude, silhouette, endurance. / Montée peaux de phoque : technique, entraînement.
- Sécurité/DVA. Tests Blancs

### Escalade, CO, terrain varié, glace

- Escalade : couennes, escalade traditionnelle, pose de coinces en différents milieux.
- Progression, désescalade, endurance. Assurage et sécurité. Gestion du stress.
- Terrain varié : Progression, désescalade.
- Glace/terrain varié : 10 pointes, rampe, piolet traction. Progression, désescalade.
- Assurage et sécurité.
- Cartographie/orientation : utilisation boussole/alti, lecture d'itinéraire, courses d'orientation.

### Alpinisme - courses d'arêtes, terrain mixte

Evolution dynamique, progression corde tendue (cordée de 2/3). Techniques sécurité, encordement, mise en place de protection et d'auto-sauvetage. Préparation des courses.

### Moyens pédagogiques et techniques

Mises en situation d'examen. Travail sur l'engagement physique et psychologique. Vidéos commentées.

### Encadrement

Moniteurs de ski et Guides de haute montagne diplômés, expérimentés.

### Suivi et évaluation

- Tests blancs, résultats.
- Progressions synthétisés dans un contrat pédagogique pour la préparation renforcée.

## Débouchés

Guide de haute montagne.

## Les +

Variété des sites de pratique : Verdon, Annot, Chamonix, Briançon.

# Préparation au Probatoire Aspirant Guide de Haute Montagne

du 02/01/2023 au 16/06/2023 - 350 heures (35h/semaine)

Financement PRF  
Région PACA  
2023

Planning de la formation

	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23
D01		Me01	Me01	S01	L01	Jo1	S01
L02	SKI	Jo2	Jo2	Do2	Mo2	Vo2	Do2
Mo3		V03	Mo3	Lo3	Mo3	So3	Lo3
Mo4		So4	So4	Mo4	Jo4	Do4	Mo4
Jo5		Do5	Do5	Mo5	Vo5	Lo5	Mo5
Vo6		Lo6	Lo6	Jo6	So6	Mo6	Jo6
So7		Mo7	Mo7	Vo7	Do7	Vo7	
Do8		Mo8	Mo8	So8	Lo8	So8	
Lo9	SKI	Jo9	Jo9	Do9	Mo9	Vo9	Do9
M10		V10	V10	L10	M10	S10	L10
M11		S11	S11	M11	J11	D11	M11
J12		D12	D12	M12	V12	L12	M12
V13		L13	L13	J13	S13	M13	J13
S14		M14	M14	V14	D14	V14	
D15		M15	M15	S15	L15	S15	
L16		J16	J16	D16	M16	D16	
M17		V17	V17	L17	M17	L17	
M18	(S03)	S18	S18	M18	J18	M18	
J19		D19	D19	M19	V19	M19	
V20		L20	L20	J20	S20	J20	
S21		M21	M21	V21	D21	V21	
D22		M22	M22	S22	L22	S22	
L23		J23	J23	D23	M23	D23	
M24		V24	V24	L24	M24	L24	
M25	(S04)	S25	S25	M25	J25	M25	
J26		D26	D26	M26	V26	M26	
V27		L27	L27	J27	S27	J27	
S28		M28	M28	V28	D28	V28	
D29		M29	M29	S29	L29	S29	
L30		J30	J30	D30	M30	D30	
M31		V31	V31	M31	J31	L31	
<b>Heures</b>	<b>84</b>	<b>21</b>		<b>35</b>		<b>126</b>	<b>84</b>
	Module Ski : 70 heures		Module Ski Perfectionnement : 35 heures		Module Estival : 245 heures		TOTAL : 350 heures



Fonds Social Européen

CAF\* :  
5 Décembre 2022

\*Commission d'Admission en Formation

Version SG 23/09/2022

# Préparation au Probatoire Aspirant Guide de Haute Montagne

du 02/01/2023 au 16/06/2023 - 385 heures (35h/semaine)

Planning de la formation 2023

MODULAIRE

	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23
Do1		Me01	Me01	So1	Lo1	Jo1	So1
Lo2	SKI*	Jo2	Jo2	Do2	Mo2	V02	Do2
Mo3		So3	V03	Lo3	Mo3	So3	Lo3
Mo4		So4	So4	Mo4	Jo4	Do4	Mo4
Jo5		Do5	Do5	Mo5	V05	Lo5	Mo5
V06			Lo6	Jo6	So6	Mo6	Jo6
So7		Mo7	Mo7	V07	Do7	Vo7	
Do8		Mo8	Mo8	So8	Lo8	So8	
Lo9	SKI*	Jo9	Jo9	Do9	Mo9	V09	Do9
M10		V10	V10	Lo10	M10	S10	Lo10
M11		S11	S11	M11	J11	D11	M11
J12		D12	D12	M12	V12	L12	M12
V13		L13	L13	J13	S13	M13	J13
S14	M14	M14	V14	D14	M14	V14	
D15	M15	M15	S15	L15	J15	S15	
L16	J16	J16	D16	M16	V16	D16	
M17	V17	V17	L17	M17	S17	L17	
M18	S18	S18	M18	J18	D18	M18	
J19	D19	D19	M19	V19	L19	M19	
V20	L20	L20	J20	S20	M20	J20	
S21	M21	M21	V21	D21	M21	V21	
D22	M22	M22	S22	L22	J22	S22	
L23	J23	J23	D23	M23	V23	D23	
M24	V24	V24	L24	M24	S24	L24	
M25	S25	S25	M25	J25	D25	M25	
J26	D26	D26	M26	V26	L26	M26	
V27	L27	L27	J27	S27	M27	J27	
S28	M28	M28	V28	D28	M28	V28	
D29			S29	L29	J29	S29	
L30			D30	M30	V30	D30	
M31			V31	M31		L31	
Heures	84	21	35	35	126	84	



\* Ces 2 semaines SKI ne peuvent être vendues séparément

# Ces 2 semaines GLACE à Chamonix ne peuvent être vendues séparément

Module Ski : 70 heures      Module Ski Perfectionnement : 70 heures      Module Estival : 245 heures      TOTAL : 385 heures

Version SG 26/09/2022

## DEVIS - FRAIS DE FORMATION

Préparation aux épreuves de l'examen Probatoire DE Alpinisme - Guide de Haute Montagne	
Périodes de Formation	Du 2 janvier au 16 juin 2023
Durée en heures	385 h en centre (35 h hebdomadaires) – semaine au choix
Lieu de formation	Briançon, Verdon, Annot et Chamonix

Description des Frais en Euro	
TVA non applicable – Art 293 B du Code Général des Impôts	
<b>Stage HIVER - SKI</b> (hors forfaits remontées mécaniques)	
- 2 semaines – du 2 au 13 janvier 2023 – (70 h x 13 €/h)	910 €
- 1 semaine – du 30 janvier au 3 février 2023 – (35 h X 14 €/h)	490 €
- 1 semaine à Chamonix – du 06 au 10 mars 2023 – (35 h x 17 €/h)	595 €
<b>Ou Pack Module Ski 4 semaines du 2 janvier au 10 mars 2023</b>	1696 €
<b>Stage ETE</b> (hors forfaits remontées mécaniques)	
<b>Modules « Escalade, Cartographie/Orientation, Terrain Varié »</b>	2100 €
- 4 semaines – du 24 avril au 19 mai 2023 – (140 h x 15 €/h)	
OU 1 semaine au prix de 525 € – (35 h x 15 €/h)	
<b>Module « Glace &amp; Terrain Varié » à Chamonix</b>	
- 2 semaines – du 29 mai au 09 juin 2023 – (70 h x 15 €/h)	1050 €
- 1 semaine – du 12 au 16 juin 2023 – (35 h X 17 €/h)	595 €
<b>Module « Autonomie en Montagne » - Ecrins</b>	595 €
- 1 semaine – du 12 au 16 juin 2023 – (35 h X 17 €/h)	
<b>Ou Pack Module Estival 7 semaines du 24 avril au 16 juin 2023</b>	3183 €

### Remontées mécaniques

Pour certains modules (ski, ski perfectionnement, estival à Chamonix), l'achat de forfaits de remontées mécaniques sera nécessaire. Ces frais sont à votre charge, ils ne sont pas inclus dans les tarifs de nos formations **sauf** pour les candidats qui bénéficieront du financement PRF PACA.

Devis délivré à Briançon, le 22 septembre 2022.

(Tarifs et informations mentionnés valables jusqu'au 16 juin 2023)



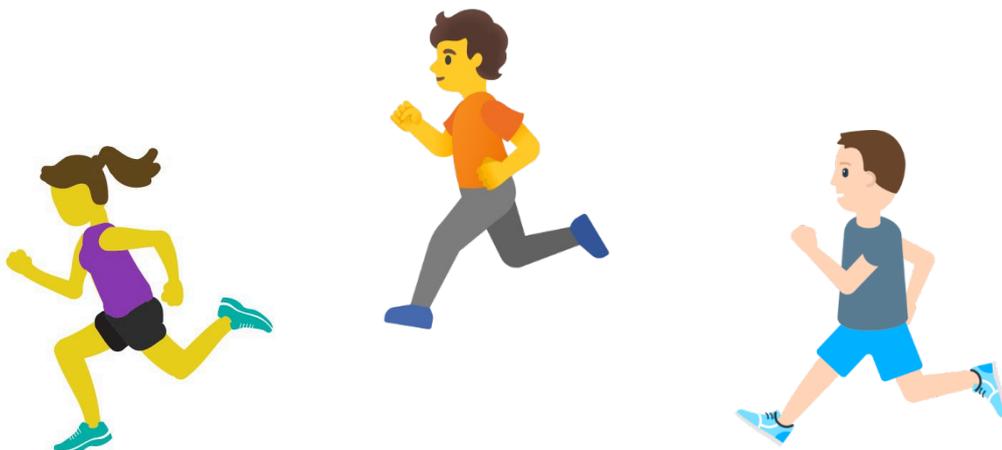
## INFORMATION IMPORTANTE

Suivre notre préparation à l'examen Probatoire du DE Alpinisme - Guide de Haute Montagne nécessite d'être bien préparé(e) à l'effort physique et exige de se conformer à une hygiène de vie de sportif/sportive.

Ceci implique :

- **D'avoir une alimentation équilibrée**
- **D'avoir un bon sommeil pour récupérer**
- **D'éviter les apports de produits toxiques ou néfastes pour l'organisme tels que le tabac, l'alcool, etc...**
- **De savoir se prémunir contre les blessures (échauffement, étirements...)**

L'entrée en formation est soumise à la production d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'alpinisme. De façon générale, nous conseillons aux candidats souffrant de blessures anciennes de s'assurer auprès d'un médecin qu'elles sont complètement guéries, afin de suivre la préparation dans les meilleures conditions possibles.





## Autorisation d'utilisation de photos et/ou de séquences vidéo/voix

Dans le cadre de sa politique de communication institutionnelle, sociale et événementielle, CCI Hautes-Alpes Formation est amenée à prendre et utiliser des photos, images et séquences vidéo/voix qui pourront être diffusées au travers de différents supports et médias écrits et/ou numériques internes et/ou externes. Conformément à l'Article 9 du Code Civil portant sur le respect de la vie privée et aux dispositions de la Loi du 6 Janvier 1978 modifiée, CCI Hautes-Alpes Formation se doit de recueillir le consentement préalable des personnes concernées avant traitement et diffusion de données à caractère personnel. C'est pourquoi, nous vous remercions de bien vouloir compléter et signer la présente autorisation.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

autorise CCI Hautes-Alpes Formation à prendre et utiliser des

- Photos\*
- Vidéo\*
- Enregistrements sonores\*
- avec mention de mes coordonnées (nom-prénom)

que j'aurais fournis ou qui auront été réalisés exclusivement par CCI Hautes-Alpes Formation ou par le(s) prestataire(s) qu'elle aura mandaté (s) à cet effet, en vue de la création de supports de communication à caractère non commerciaux tels que :

- Films
- Guides
- Rapport annuel d'activités, rapports et études thématiques
- Reportages (réunions, séminaires, conventions, événements professionnels, foires et salons)
- Newsletter

et qui pourront être diffusés :

- sur support papier
- via l'intranet de la CCI des Hautes-Alpes puis l'intranet régional PACA
- sur les sites internet de CCI Formation [www.hautes-alpes.cci.fr](http://www.hautes-alpes.cci.fr) et [www.cci05formation.fr](http://www.cci05formation.fr)
- sur les sites des diffuseurs de vidéo en ligne : youtube, DailyMotion
- sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Google+)
- diffusion audiovisuelle
- CD, DVD

Date et Signature\* (précédée de la mention « lu et approuvé »)

**\*Réponses et mentions obligatoires**

Les informations recueillies au travers de la présente autorisation ainsi que la base de données photographique, vidéographique et sonore font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel déclaré à la CNIL.

Les photos, images et séquences vidéo-voix seront exclusivement utilisées par CCI Hautes-Alpes Formation et ne seront ni transmises, ni cédées, ni échangées avec des tiers, en dehors de leur diffusion. Leur durée de conservation sera limitée à la finalité de leur communication et des supports de diffusion utilisés.

Conformément à la Loi du 6 Janvier 1978 modifiée, la présente autorisation est révoquée à tout moment et vous pourrez exercer vos droits d'accès, de modification et/ou de suppression de tout ou partie des données vous concernant en vous adressant à :

### CCI HAUTES ALPES FORMATION

36 avenue de la République

05100 BRIANCON

Tel. 04.92.21.27.33

[www.cci05formation.fr](http://www.cci05formation.fr) -

[contact@cci05formation.fr](mailto:contact@cci05formation.fr)

N° Existence : 93.05.P.001405

N° SIRET : 180.500.019.00039



## Questionnaire de positionnement

NOM ..... Prénom .....

### Avez-vous déjà passé les épreuves de l'examen Probatoire ?

OUI, date .....  NON

Si OUI, merci de préciser à quelle épreuve vous avez échoué :

ski  terrain varié  escalade  orientation  neige et glace  semaine »montagne «

Vous êtes titulaire d'un diplôme ci-dessous :	
<input type="checkbox"/> DE ou BE escalade (ou athlète de haut niveau) ➤ Vous souhaitez bénéficier de la dispense de l'épreuve d'escalade	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> DE ou BE Ski Alpin (ou athlète de haut niveau) ➤ Vous souhaitez bénéficier de la dispense de l'épreuve de ski	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> BN Pisteur Secouriste Alpin 2 <sup>ème</sup> degré ➤ Vous souhaitez bénéficier de la dispense de l'épreuve de ski	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> DE ou BE Accompagnateur en Montagne ➤ Vous souhaitez bénéficier de la dispense de l'épreuve d'orientation	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> Membre de la sélection FFME ➤ Vous souhaitez bénéficier de la dispense des épreuves d'escalade, de neige-glace, et terrains variés	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

### Extrait de l'arrêté du 24/08/18 modifiant l'arrêté du 16/06/14 relatif à la formation spécifique du DE d'Alpinisme Guide de Haute Montagne :

« L'examen probatoire comprend une série d'épreuves organisées et évaluées en trois parties successives.

La première partie de l'examen probatoire comporte deux épreuves :

1° Une épreuve orale se décomposant comme suit :

Un entretien d'une durée maximale de quarante minutes portant :

a) sur la description des courses inscrites sur la liste jointe au dossier d'inscription mentionné à l'article 4. Cet entretien, d'une durée maximale de trente minutes, permet au jury mentionné à l'article 7 d'évaluer la capacité des candidats à communiquer des informations précises sur ces courses

b) Sur la présentation du projet professionnel du candidat. Cette épreuve est éliminatoire. »

2° Une épreuve de ski en toute neige, tout terrain. Cette épreuve est éliminatoire.

La deuxième partie de l'examen probatoire comporte quatre épreuves :

1° Une épreuve d'orientation avec pour seuls instruments une carte, une boussole à aiguille aimantée et un altimètre. Elle est éliminatoire ;

2° Trois épreuves d'évolution technique, chacune d'elles étant éliminatoire :

a) Une épreuve d'escalade sportive

b) Une épreuve en neige et glace

c) Une épreuve en terrains variés.

La troisième partie de l'examen probatoire consiste en des évolutions dans un environnement de haute montagne, sur une période de cinq jours. Elle vise à évaluer les capacités du candidat à mobiliser ses compétences techniques en autonomie et ses aptitudes à s'adapter à cet environnement. Cette épreuve est éliminatoire.

Sont dispensés de l'épreuve de ski en toute neige, tout terrain, de la 1<sup>ère</sup> partie de l'examen probatoire mentionnée à l'article 5 : les candidats titulaires du brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré, option "ski alpin", ou du diplôme d'Etat de ski-moniteur national de ski alpin ; les candidats titulaires du brevet national de pisteur secouriste du deuxième degré ou du brevet national de pisteur secouriste, option "ski alpin", deuxième degré ; les athlètes inscrits sur la liste de haut niveau en ski-alpinisme.

Sont dispensés de l'épreuve d'orientation de la 2<sup>ème</sup> partie de l'examen probatoire mentionnée à l'article 5, les candidats titulaires du diplôme d'accompagnateur en moyenne montagne du brevet d'Etat d'alpinisme ou du diplôme d'Etat d'alpinisme-accompagnateur en moyenne montagne.

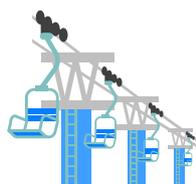
Sont dispensés de l'épreuve d'escalade sportive de la deuxième partie de l'examen probatoire mentionnée à l'article 5 : les candidats titulaires du diplôme de moniteur d'escalade du brevet d'Etat d'alpinisme ou du brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré, option "escalade", ou du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité "perfectionnement sportif", mention "escalade en milieux naturels" ; les athlètes inscrits sur la liste de haut niveau en escalade.

Sont dispensés, à leur demande, des trois épreuves d'évolution technique de la deuxième partie de l'examen probatoire mentionnées à l'article 5, les candidats ayant été sélectionnés et ayant suivi l'intégralité du cursus des équipes nationales jeunes alpinistes de la Fédération française de la montagne et de l'escalade. Le respect de ces conditions est attesté par le directeur technique national de la montagne et de l'escalade.»

## Forfaits de remontées mécaniques

### Stage Préparation au Probatoire Aspirant Guide Haute Montagne

Chers stagiaires,



Dans le cadre de votre formation, vous utiliserez des remontées mécaniques. Si vous le souhaitez, CCI Hautes Alpes Formation achètera les forfaits de façon groupée et à un tarif négocié avec Serre Chevalier et/ou La Grave.

L'intérêt de la commande groupée est d'éviter l'attente quotidienne et individuelle aux caisses qui peut ralentir la mise en route du stage.

Ce service vous est rendu à titre gratuit par CCI Hautes Alpes Formation. Nous ne percevons aucune commission ni ne faisons aucun bénéfice sur la revente de forfaits. L'adhésion à cette démarche implique l'acceptation sans réserve des conditions pré citées.

Matthieu BADINIER  
Directeur Général CCI Hautes Alpes Formation

## Document à compléter et signer

Nom, prénom : \_\_\_\_\_

**Semaines du 02 au 13 janvier et/ou du 30 janvier au 03 février 2023**

Je souhaite que CCI Hautes Alpes Formation me fournisse les forfaits de remontées mécaniques pour Serre Chevalier et pour la Grave nécessaires à la formation.

Tarifs préférentiels Serre Chevalier 2022/2023

1 jour	:	34.20 €
5 jours consécutifs	:	159.70 €

Tarifs préférentiels La Grave 2022/2023

1 jour	:	31.00 €
--------	---	---------

Je ne souhaite pas bénéficier des tarifs préférentiels.

**Date :**

**Signature :**